



VILLE DE SAINT-BASILE
MRC DE PORTNEUF
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT
BASILE**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée :

QUE :

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile qui sera tenue le lundi 14 août 2023, à 19h00, au 20, rue Saint-Georges, Saint-Basile, les membres du conseil municipal auront à se prononcer sur la **demande de dérogation mineure** ci-dessous énumérée :

- **Pour le lot 4 897 886 (467, rang St-Joseph)**

Cette demande a pour objet d'autoriser :

- D'autoriser la construction d'un garage dont la superficie totale de la maison et du garage serait de 15.6 % de la superficie du terrain au lieu d'une superficie autorisée de 10% de l'indice d'occupation au sol.
- Le tout en vertu du Règlement de zonage # 07-2012, grille des spécification, Section I, feuillet B-3 pour la zone Ra/a-7.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette assemblée relativement aux demandes ci-dessus décrites.

DONNÉ à Saint-Basile, le 18 juillet 2023

Stéphanie Readman
Directrice générale adjointe, trésorière-greffière